

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL. 7 MARS 1896

SOMMAIRE

TEXTE.—Entre-Nous, par Léon Ledieu.—Petites nouvelles, par Aimée Patrie.—Nos gravures.—Nouvelle canadienne (avec gravure) : Les aventures de de Nicolas Martin, par Régis Roy.—Poésie : La première communion, par Augustin Lellis.—Un homme heureux, par Henri Malin.—St-Philippe et St-Jacques de St-Valier, par Pierre-George Roy.—Carnet du *Monde Illustré*.—Memento, par Karoli.—Napoléon 1er à Berlin, par Adolphe Thiers.—Conte oriental : D'où vient le tabac.—Le coin des enfants (avec gravures) : Têtes cassées, par tante Nicole ; Une légende de saint Nicolas, par A. de Gériolles.—Nouvelles à la main.—Choses et autres.—Les échecs.—Feuilleton : La mendiant de Saint-Sulpice, par Xavier de Montépin.

GRAVURES.—Les deux inventeurs de la photographie à travers les corps opaques : William Crookes, William Roentgen.—Constantinople : Promenade du sultan Abdul-Hamid.—Les événements d'Orient : Une émeute à Constantinople.—Beaux-arts : L'arrestation de Louis XVI et de Marie-Antoinette, à Varenne.—Vue de la ville de Mat-tawa, Ont.

PRIMES A TOUS NOS LECTEURS

LE MONDE ILLUSTRÉ réserve à ses lecteurs mêmes l'escompte ou la commission que d'autres journaux paient à des agents de circulation.

Tous les mois, il fait la distribution gratuite, parmi ses clients, du montant ainsi économisé. Les primes mensuelles que notre journal peut, de cette sorte, répartir parmi ses lecteurs sont au nombre de 94 ; soit, 86 de une piastre chacune, et puis un des divers prix suivants : \$2, \$3, \$4, \$5, \$10, \$15, \$25 et \$50.

Nous constituons par là, comme les zélés du MONDE ILLUSTRÉ, tous nos lecteurs, et pour égaliser les chances tous sont mis sur le même pied de rivalité ; c'est le sort qui décide entr'eux.

Le tirage se fait le 1er samedi de chaque mois, par trois personnes choisies par l'assemblée.

Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront chaque tirage.

NOS PRIMES

LE CENT QUARANTE-ET-UNIÈME TIRAGE

Le cent quarante-et-unième tirage des primes mensuelles du MONDE ILLUSTRÉ (numéros datés du mois de FEVRIER), aura lieu samedi le 7 MARS, à 2 heures de l'après-midi, dans nos bureaux, 42, Place Jacques-Cartier.

Le public est instamment prié d'y assister.



On n'a pas souvent de concours artistiques au Canada, et c'est pourquoi le public s'est intéressé avec passion à celui qui vient d'avoir lieu à Québec, pour le monument Champlain.

Le père de la Nouvelle-France méritait bien que l'on s'occupât un peu de lui.

En 1892 un comité de citoyens de la vieille capitale s'organisa pour recueillir les souscriptions nécessaires à l'œuvre projetée et, après un travail actif, on a réussi à obtenir la somme demandée, trente mille dollars.

C'est alors que l'on fit appel aux artistes de tous les

pays pour prendre part au concours qui vient de se terminer par la décision du jury.

La France, le Canada, l'Angleterre et les États-Unis y étaient dignement représentés.

Après examen les juges ont donné la palme au projet signé *In manus*, que le MONDE ILLUSTRÉ publiera la semaine prochaine.

Les auteurs de la maquette adoptée sont MM. Le Cardonnel et Chevret, de Paris, le premier, architecte, le second, statuaire.

Voici l'idée que ces artistes ont rendue :

De l'emplacement d'un tel monument dépend presque toujours sa composition d'ensemble et c'est pourquoi en présentant leur esquisse les soussignés, qui n'ont qu'une idée imparfaite de l'endroit où il serait élevé, prétendent beaucoup plus donner un aperçu de leur compétence artistique qu'une idée absolument arrêtée de ce que serait le monument de Champlain.

L'idée prédominante de leur composition a été de donner à une statue héroïque de Champlain un piédestal qui, par la grandeur de sa proportion et la beauté de son caractère serait permanent, digne de l'homme qu'elle glorifie.

Cette statue serait en bronze. Le grand navigateur y serait représenté debout, saluant la terre canadienne à son premier débarquement, terre à laquelle il devait plus tard donner un développement si considérable et en première ligne y fonder Québec.

Le piédestal du monument peut se décomposer en deux parties, dont l'une formerait *édicule* et l'autre serait le piédestal proprement dit de la statue. Celui-ci orné de ses angles de quatre ailerons, serait garni de deux cartouches pouvant contenir les armes de la ville de Québec. La partie importante de l'édicule encadrerait un motif de haut relief en bronze dont la composition montrerait Québec inscrivant en lettres d'or le nom de son fondateur, ayant à sa droite le génie de la navigation, qui rappellerait ainsi que Champlain fut aussi un illustre navigateur. Ce groupe est surmonté d'une "renommée" appelant les peuples à consacrer cette immortalité.

En groupant en un seul motif, le statuaire de leur composition, et en l'encadrant dans les lignes de l'architecture, les soussignés peuvent avoir évité le contraste de coloration qui résulte de la trop directe promiscuité du bronze et de la maçonnerie dont l'effet désastreux nuit à beaucoup de compositions.

À gauche et à droite de ce motif sur les faces latérales sont déposées deux plaques de marbres formant panneaux et sur lesquelles seraient gravés les principaux exploits de la vie de Champlain.

La face postérieure purement architecturale, complète sobrement l'ensemble de ce monument.

Ignorant de quels matériaux, ils pourraient disposer dans le pays et comptant sur la presque certitude d'y rencontrer les mêmes commodités qu'en Europe, les soussignés espèrent pouvoir employer pour la construction de ce monument une roche similaire du granit dit de Belgique, roche calcaire qui, à Paris, est beaucoup employée dans les monuments et dans les chapelles funéraires.

À défaut de ce granit, on pourrait peut-être employer le granit bleu, la roche dure No. 1, roche similaire de la pierre de Villebois, ou encore le marbre gris de Pays. Le tout formant revêtement sur une cor-laise meulière montée sur un lit de béton descendant jusqu'au bon sol.

Le monument serait surélevé de plusieurs marches formant plateforme également construits en granit et suivant la disposition de la place adoptée, une balustrade et quelques lampadaires pourraient être prévus dans la composition.

L'ensemble du monument atteindrait quinze mètres ; la maquette qui en donne les proportions est exécutée avec hauteur.

Les plans, coupes, élévation sont au 1/25 de l'exécution, le rendu à l'aquarelle donne un aperçu de la coloration et des rapports d'assimilation du marbre et du granit.

Une figure humaine placée sur la maquette et sur les dessins permettrait aux membres du jury n'ayant pas une grande habitude des représentations architectu-

rales de se rendre bien compte du monumentale de la composition.

Ce projet, très bien conçu, a été adopté à l'unanimité, et le public a endossé ce jugement.

Notre ami, L.-P. Hébert, a eu un projet classé numéro 2, mais les lauriers qu'il a déjà conquis le consoleraient facilement d'avoir manqué un triomphe de plus. Hébert a exposé une fort bonne maquette, dont voici le sujet :

Homme de pensée et d'action, Champlain a la main gauche sur son épée, tandis que la droite repose sur ses mémoires et ses ordonnances. Son attitude est virile et réfléchie.

Dans les accessoires, il n'a pas cru devoir multiplier les détails au dépens de la sobriété harmonieuse de l'ensemble. Il s'est contenté de résumer l'idée générale du sujet par deux groupes allégoriques symbolisant les trois grands facteurs qui ont présidé à la fondation de la colonie : la Croix, l'Épée et la Charrue.

La ville de Québec, en premier plan, avec son écusson, sa devise et son glaive, flanquée de deux person-nages représentant l'armée et la marine réunies sous le drapeau commun, pendant que l'Aborigène s'étonne devant cette triple manifestation des nouvelles destinées de son pays.

Conquête du sol par la Foi et le Travail. On y voit le premier temple au vrai Dieu, élevé par la piété traditionnelle de nos ancêtres, qui protège de son ombre la civilisation nouvelle, dans la personne de deux jeunes gens, les yeux tournés vers l'avenir, et d'un labourneur achevant de lier sa première gerbe.

Sur le chapiteau, dans le bouclier de face : le Coq gaulois, emblème de la Vigilance.

Dans l'autre, le castor national, symbole de la Patience et du Labeur industriel.

Par-ci, par-là, des feuilles d'érable.

Le monument Champlain sera certainement le plus beau du Canada.

** On discutait, l'autre soir, de choses et autres et, de fil en aiguille, on en était arrivé à parler, non de la fin du monde, qui préoccupe en ce moment certaines personnes, mais bien du commencement, c'est-à-dire de la langue que parlait Adam, père commun, des monarchistes, des républicains, des bleus, des rouges et des castors à deux pieds.

Et nous avons cherché, compulsé des ouvrages qui n'ont pas réglé la question, mais qui nous ont éclairés un peu.

Deux camps sont bien distincts : dans l'un, on soutient que le langage est d'origine humaine, dans l'autre, qui est le camp chrétien, on admet qu'il est d'origine divine.

Ne nous occupons que de celui-ci.

L'homme a entendu Dieu lui parler (je cite l'opinion admise), et, illusionné soudain et aidé du secours d'en haut, il a connu le langage et répondu à son créateur. En effet, si l'homme n'a pas reçu le langage de Dieu, s'il a parlé seulement parce que le langage lui était naturel, comme résultat de son organisation, il s'en suit rigoureusement qu'il ne pouvait y avoir sur la terre diversité dans les langues, car tous les sons, tous les cris d'êtres vivants qui sont dans la nature de ces êtres ont toujours été et seront toujours identiquement les mêmes ; la nature, dans la même circonstance, et avec les mêmes causes, produit certainement les mêmes effets.

On pourrait ici demander si le langage primitif, qui fut donné à Adam, s'est perpétué chez quelques nations ou s'il s'est perdu à Babel, dans les divers dialectes qui résultèrent de la confusion du langage. L'Écriture dit que "le nom qu'Adam donna à chacun des animaux est son nom véritable." Comme certainement Moïse, par ces noms qu'il dit être les vrais noms des animaux, entend les noms hébreux qu'il rapporte, on a inféré de là que la langue que le premier homme parlait était l'hébreu.

On trouve, en effet, dans cette langue, une conformité merveilleuse entre la nature des animaux et les noms qu'ils portent ; c'est ce que les savants font voir par une infinité d'étymologies. On ajoute que l'hébreu est la plus simple de toutes les langues et celle qui pa-

rait avoir é
langues d'
langues.

Voilà do
mais elle n
libre de la

La ques
cru devoir

** Les
à une am

session d'u

d'une licen

La cond

Cependa

jamais les

de leur fab

à la prépar

merie.

Et main

venu est se

ne plus di

fabriquer

avoir pris

Si étran

raison d'ê

celle de la

Nul n'ig

des produ

s'en trou

tous les pa

Pourqu

Je sais b

lateurs d'

sité de co

patentés,

moins de f

C'est un

La mor

jeunes fleu

calice.

A cent o

font s

fait que p

temps d'e

tendaient